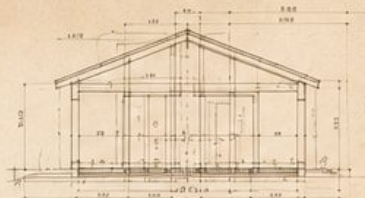


La phase AOR a pour objectif d'accompagner le Maître d'Ouvrage lors des opérations de réception des travaux.

Albatros Architectes veille à la conformité des ouvrages réalisés et à la bonne prise en compte des éventuelles réserves.



MISSIONS RÉALISÉES DURANT CETTE PHASE

1 PRÉPARATION DE LA RÉCEPTION



- Vérification préalable de la conformité des ouvrages.
- Préparation de la visite de réception avec le Maître d'Ouvrage.
- Coordination avec les entreprises et intervenants.

2 ASSISTANCE À LA VISITE DE RÉCEPTION



- Participation à la visite de réception.
- Vérification de la conformité des travaux réalisés par rapport aux documents contractuels et au Permis de Construire.
- Identification des éventuelles réserves.

3 ÉTABLISSEMENT DU PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION



- Rédaction du procès-verbal de réception.
- Énumération détaillée des réserves, le cas échéant.
- Signature du procès-verbal avec le Maître d'Ouvrage et les entreprises présentes.

4 SUIVI DES RÉSERVES



- Suivi de la levée des réserves par les entreprises.
- Vérification des corrections apportées.
- Validation finale de la levée des réserves.

OBJECTIF DE LA MISSION



Garantir une réception sereine et conforme des travaux, et assurer la prise en compte de toutes les réserves jusqu'à leur levée complète.

Une réception maîtrisée pour la réussite de votre projet et votre tranquillité.

DÉROULEMENT DE LA RÉCEPTION



PRÉPARATION

Vérification et préparation de la réception.



VISITE

Visite de réception avec toutes les parties.



CONTRÔLE

Contrôle de la conformité des ouvrages réalisés.



PROCÈS-VERBAL

Rédaction et signature du procès-verbal.



SUIVI

Suivi et levée des réserves jusqu'à validation finale.



VÉRIFICATION SUR SITE

Contrôle de la conformité des ouvrages.



PROCÈS-VERBAL DE RÉCEPTION

Document officiel récapitulant les observations et réserves.



LEVÉE DES RÉSERVES

Validation des corrections et réception définitive.